



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

No. 10 PARIS, 2014-10-01

SOMMAIRE

Ravageurs & Maladies

- [2014/179](#) - Premier signalement de *Popillia japonica* en Italie
 - [2014/180](#) - Premier signalement de *Thrips palmi* en Allemagne
 - [2014/181](#) - Premier signalement de *Thrips setosus* aux Pays-Bas : addition à la Liste d'alerte de l'OEPP
 - [2014/182](#) - Incursion d'*Anoplophora chinensis* en Suisse
 - [2014/183](#) - Un adulte d'*Anoplophora chinensis* trouvé dans le Bayern, Allemagne
 - [2014/184](#) - Nouveaux signalements d'*Anoplophora glabripennis* en Allemagne
 - [2014/185](#) - Premier signalement de *Xylosandrus crassiusculus* en France
 - [2014/186](#) - Premier signalement de *Rhagoletis cingulata* en République tchèque
 - [2014/187](#) - Premier signalement d'*Eotetranychus lewisi* au Royaume-Uni
 - [2014/188](#) - *Bactrocera papayae*, *B. philippinensis* et *B. invadens* sont des synonymes de *Bactrocera dorsalis*
 - [2014/189](#) - Premier signalement d'*Erwinia amylovora* en Finlande
 - [2014/190](#) - *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* trouvé sur tomate en Belgique
 - [2014/191](#) - Premier signalement de '*Candidatus Liberibacter solanacearum*' sur carotte au Maroc
 - [2014/192](#) - *Ralstonia solanacearum* (probablement race 1) détecté sur des plantes ornementales de *Curcuma* aux Pays-Bas
 - [2014/193](#) - Premier signalement de *Xanthomonas arboricola* pv. *pruni* sur *Prunus laurocerasus* au Royaume-Uni
 - [2014/194](#) - *Diplocarpon mali* trouvé en Sachsen, Allemagne
 - [2014/195](#) - Premier signalement de *Phytophthora rubi* en République tchèque
 - [2014/196](#) - Rapport de l'OEPP sur les notifications de non-conformité
-
- ### Plantes envahissantes
- [2014/197](#) - Premier signalement de *Centipeda cunninghamii* en France et en Espagne
 - [2014/198](#) - Nouveau manuel pour la gestion de *Baccharis halimifolia*
 - [2014/199](#) - Prospection sur les plantes exotiques envahissantes ciblant les secteurs de la conservation et des pépinières en France
 - [2014/200](#) - Trousse d'information de la CDB pour réaliser l'Objectif 9 d'Aichi pour la biodiversité relatif aux espèces exotiques envahissantes
 - [2014/201](#) - Liste d'espèces exotiques potentiellement envahissantes dans la réglementation espagnole

2014/179 Premier signalement de *Popillia japonica* en Italie

L'ONPV d'Italie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Popillia japonica* (Coleoptera: Scarabaeidae, Liste A1 de l'OEPP) sur son territoire. Jusqu'à ce signalement, la présence de *Popillia japonica* était connue seulement aux 'limites' de la région OEPP, aux Açores (PT) et sur l'île de Kunashir (îles Kuriles - Extrême-Orient russe). Il s'agit du premier signalement de ce ravageur polyphage sur le continent européen. En juillet 2014, une première photo de *P. japonica* a été prise par un naturaliste et postée sur un forum d'entomologie (<http://www.naturamediterraneo.com/forum>). L'identité du ravageur a ensuite été confirmée sur la base des caractères morphologiques. Le foyer se trouve le long de la rivière Ticino, dans le parc naturel de la vallée du Ticino. L'existence de deux aéroports à proximité de cette zone est notée. Le foyer concerne deux régions contiguës, Lombardia et Piemonte. Le ravageur a été observé sur des plantes sauvages (par ex. *Rubus*, *Ulmus*, *Rosa*, *Populus*, *Vitis*) et dans des cultures de soja (*Glycine max*). Selon un article de Pavesi (2014), *P. japonica* a été observé sur une étendue de 2 km près de Turbigo (province de Milano), où environ 180 adultes ont été collectés, principalement sur *Urtica* et *Rubus*, et occasionnellement sur *Robinia pseudoacacia*. De nombreux couples d'adultes ont été observés. L'ONPV italienne a déclaré que, mis à part des dégâts localisés dus à l'alimentation des adultes, aucun dégât significatif n'a été observé jusqu'à présent. La source du foyer n'est pas connue, mais la présence de deux aéroports près de la zone infestée suggère que les activités aéroportuaires pourraient avoir joué un rôle dans l'introduction de *P. japonica*. Des mesures de lutte officielle sont prises pour empêcher toute dissémination. Des pièges ont été mis en place pour déterminer l'étendue de l'infestation et aux fins du piégeage de masse. Les adultes sont aussi collectés à la main. Les mesures supplémentaires à mettre en œuvre au cours de la prochaine saison de végétation sont en cours d'étude.

Le statut phytosanitaire de *Popillia japonica* en Italie est officiellement déclaré ainsi: **Présent, faisant l'objet d'une lutte officielle.**

Source: ONPV d'Italie (2014-10).

Pavesi M (2014) *Popillia japonica* specie aliena invasiva segnalata in Lombardia. *L'Informatore Agrario* no. 32, 53-55.

Mots clés supplémentaires: nouveau signalement

Codes informatiques: POPIJA, IT

2014/180 Premier signalement de *Thrips palmi* en Allemagne

L'ONPV d'Allemagne a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Thrips palmi* (Thysanoptera : Thripidae - Liste A1 de l'OEPP) sur son territoire. Le ravageur a été trouvé le 2014-10-24 sur des *Cyclamen persicum* (3500 plantes) cultivés dans une serre expérimentale à Straelen (Nordrhein-Westfalen). Les plantes infestées présentaient des symptômes sur les fleurs et les feuilles. *T. palmi* a été détecté et identifié sur la base des caractères morphologiques par le Service régional de protection des végétaux et le laboratoire du Julius Kühn-Institut (JKI). Des études de traçabilité ont été immédiatement lancées mais l'origine de l'infestation reste pour le moment inconnue. Les plantes provenaient d'une pépinière de Nordrhein-Westfalen, dans laquelle aucune infestation n'a été trouvée. Le ravageur pourrait avoir été introduit dans la serre expérimentale avec d'autres espèces végétales. Des enquêtes se poursuivent. Des mesures phytosanitaires ont été prises pour éradiquer le ravageur. Les plantes infestées ont été détruites et une quarantaine a été imposée. Les activités de prospection se poursuivent.

Le statut phytosanitaire de *Thrips palmi* est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, seulement à un lieu de Nordrhein-Westfalen, en cours d'éradication.**

Source: ONPV d'Allemagne (2014-10).

Mots clés supplémentaires: nouveau signalement

Codes informatiques: THRIPL, DE

2014/181 Premier signalement de *Thrips setosus* aux Pays-Bas : addition à la Liste d'alerte de l'OEPP

L'ONPV des Pays-Bas a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Thrips setosus* (Thysanoptera : Thripidae) sur son territoire. Il s'agit également du premier signalement dans la région OEPP. En septembre 2014, un producteur de la municipalité de Kudelstaart a signalé des dégâts de thrips sur des *Hydrangea* destinés à la plantation. Un échantillon de 10 adultes a été prélevé et l'identité du thrips a été confirmée le 2014-10-03. De nombreux adultes et des dégâts caractéristiques de l'alimentation des thrips (taches argentées avec piqûres sombres) ont été observés sur les feuilles d'*Hydrangea* se trouvant à l'intérieur et à l'extérieur de la serre, ainsi que sur des adventices poussant à proximité (notamment sur *Heracleum sphondylium*, *Lamium purpureum* et *Urtica dioica*). Des dégâts dus à l'alimentation ont aussi été observés sur les sépales des fleurs d'*Hydrangea*. L'origine de l'incursion n'est pas connue, mais celle-ci pourrait être liée à des importations de boutures du Japon. Le ravageur est probablement présent au moins depuis juin 2014, mais pourrait avoir été introduit auparavant. *T. setosus* est présent au Japon et en République de Corée. Il cause des dégâts directs en s'alimentant sur le feuillage des plantes et est aussi un vecteur connu du *Tomato spotted wilt virus* (*Tospovirus*, TSWV - Liste A2 de l'OEPP). Une analyse préliminaire du risque a été effectuée. Les mesures phytosanitaires éventuelles dépendront des résultats des études de traçabilité et des prospections en cours chez d'autres producteurs.

Le statut phytosanitaire de *Thrips setosus* aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire : découverte fortuite sur des *Hydrangea* destinés à la plantation, mesures en attente des résultats des études de traçabilité et d'une prospection spécifique.**

Thrips setosus (Thysanoptera : Thripidae)

Pourquoi : *Thrips setosus* a été récemment signalé aux Pays-Bas dans un site de production d'*Hydrangea* destinés à la plantation. *T. setosus* est une espèce polyphage qui peut transmettre le *Tomato spotted wilt virus* (*Tospovirus*, TSWV - Liste A2 de l'OEPP). Il s'agit du premier signalement de ce thrips potentiellement ravageur dans la région OEPP, et le Secrétariat de l'OEPP a décidé de l'ajouter à la Liste d'alerte de l'OEPP.

Où : jusqu'à récemment, la présence de *T. setosus* était signalée seulement dans une partie de l'Asie.

Région OEPP: Pays-Bas (transitoire). Aux Pays-Bas, le ravageur a été trouvé pour la première fois à l'automne 2014 dans un site de production d'*Hydrangea* destinés à la plantation, cultivés à l'intérieur et à l'extérieur. Des mesures officielles sont en cours d'étude.

Asie: Japon (largement répandu), Corée (République de).

Sur quels végétaux : *T. setosus* est extrêmement polyphage. Au Japon, il a été trouvé sur de nombreuses espèces, parmi lesquelles des cultures [par ex. *Capsicum annuum* (poivron), *Cucumis sativus* (concombre), *Cucurbita moschata* (courge musquée), *Dioscorea japonica* (igname du Japon), *Momordica charantia*, *Nicotiana tabacum* (tabac), *Pisum sativum* (pois), *Sesamum* (sésame), *Solanum lycopersicum* (tomate), *Solanum melongena* (aubergine), *Solanum tuberosum* (pomme de terre), *Vicia sativa* subsp. *angustifolia*], des plantes ornementales [par ex. *Abelia spathulata*, *Brassica olearacea* var. *acephala*, *Chrysanthemum morifolium*, *Dahlia*, *Hippeastrum*, *Iris*, *Liriope*].

platyphylla, *Oenothera*, *Ophiopogon jaburan*, *Tagetes*], des adventices et des plantes sauvages [*Ailanthus altissima*, *Cirsium japonicum*, *Lamium amplexicaule*, *Polygonum*, *Pueraria lobata*]. En République de Corée, il a été signalé sur riz (*Oryza sativa*). Au Japon, il est considéré comme un ravageur du tabac (*Nicotiana tabacum*) et de la tomate (*Solanum lycopersicum*). Aux Pays-Bas, *T. setosus* a été trouvé sur *Hydrangea* et sur plusieurs adventices (par ex. *Heracleum sphondylium*, *Lamium purpureum*, *Urtica dioica*) poussant à proximité.

Dégâts : *T. setosus* s'alimente sur les feuilles, mais pas sur le pollen. Les dégâts sont caractéristiques de l'alimentation des thrips sur les feuilles (taches argentées et piqûres sombres sur le feuillage). Aux Pays-Bas, des dégâts dus à l'alimentation ont aussi été observés sur les sépales des fleurs d'*Hydrangea*. *T. setosus* est un vecteur connu du TSWV, un virus dont la très large gamme d'hôtes comprend des légumes et des plantes ornementales d'importance économique.

Dissémination : le potentiel de dissémination naturelle de *T. setosus* est relativement limité. A longue distance, la filière principale est probablement le commerce international de végétaux destinés à la plantation.

Filières : Végétaux destinés à la plantation, fleurs coupées et feuillage, fruits et légumes, sol et milieu de culture.

Risques éventuels : Des informations manquent sur la biologie, la répartition et l'impact économique. La littérature disponible ne mentionne pas de dégâts directs ou indirects importants dans la zone d'origine. Cependant, des études au Japon ont mis en évidence le développement rapide de *T. setosus*, sa fécondité élevée et son fort potentiel d'accroissement des populations. Ces études ont aussi conclu que la large gamme d'hôtes, le fort taux d'accroissement des populations et la capacité à transmettre des virus pourraient potentiellement faire de *T. setosus* un ravageur important, en particulier sous serre. Comme d'autres thrips, *T. setosus* est probablement difficile à détecter et à contrôler, en raison de sa petite taille et de son taux de reproduction élevé. Enfin, il semble souhaitable d'empêcher la dissémination de *T. setosus* dans la région OEPP, étant donné les impacts que d'autres thrips introduits (tels que *Frankliniella occidentalis*) ont provoqué, par des dégâts directs dus à l'alimentation et par leur capacité à transmettre certains virus.

Sources:

INTERNET

Organisation nationale pour la protection des végétaux, Pays-Bas. Quick scan (QS. Ent.2014.11 - daté 2014-10-17)

http://www.nvwa.nl/txmpub/files/?p_file_id=2207523

Kurosawa M (1957) On Thysanoptera from Sikoku with description of a new species. *Botyu-Kagaku* 22, 94-97.

Mizobuchi M, Fujiwara Y (1991) [Notes on thrips (Thysanoptera) collected in and around ports of Kobe, Himeji, Uno and Hiraao]. *Research Bulletin of the Plant Protection Service Japan* no. 27, 115-157 (en japonais).

Murai T (2001) Life history study of *Thrips setosus*. *Entomologia Experimentalis et Applicata* 100, 245-251.

Woo KS, Kwon OK, Cho KS (1991) Studies on the distribution, host plants and taxonomy of Korean thrips (Insecta: Thysanoptera). *Seoul National University. Journal of Agricultural Sciences* 16(2), 133-148 (abst.).

Ohnishi J, Knight LM, Hosokawa D, Fujisawa I, Tsuda S (2001) Replication of *Tomato spotted wilt virus* after ingestion by adult *Thrips setosus* is restricted to midgut epithelial cells. *Phytopathology* 91, 1149-1155.

ONPV des Pays-Bas (2014-10).

Reitz SR, Gao YL, Lei ZR (2011) Thrips: pests of concern to China and the United States. *Agricultural Sciences in China* 10(6), 867-892.

SI OEPP 2014/181

Panel en

Date d'ajout 2014-10

2014/182 Incursion d'*Anoplophora chinensis* en Suisse

L'ONPV de Suisse a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la découverte d'un adulte d'*Anoplophora chinensis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) sur son territoire. Le 2014-08-20, ce spécimen a été trouvé de manière fortuite, par des enfants jouant dans un jardin privé de Sirnach (canton de Thurgau). L'identité du ravageur (femelle adulte d'*A. chinensis*) a été confirmée par l'Institut WSL (Institut Fédéral Suisse de Recherches sur la Forêt, la Neige et le Paysage) sur la base des caractères morphologiques

et une analyse moléculaire est en cours. L'origine de cette incursion n'est pas connue, mais le jardin en question se trouve à proximité d'une pépinière enregistrée. Une zone délimitée a été définie. Elle comprend le lieu de la découverte et la pépinière, ainsi que leurs environs. Le 2014-08-21, le jardin et son voisinage immédiat ont été inspectés visuellement et avec l'assistance de 2 chiens renifleurs. Toujours en août 2014, toutes les plantes-hôtes potentielles de la pépinière ont été inspectées. Des chiens renifleurs ont aussi été utilisés pour examiner tous les *Acer* spp., et toute plante suspectée par les chiens a été soumise à un échantillonnage destructif. Aucun trou de sortie ou spécimen d'insecte n'a été trouvé jusqu'à présent.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora chinensis* en Suisse est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, sous surveillance.**

Source : ONPV de Suisse (2014-09).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ANOLCN, CH

2014/183 Un adulte d'*Anoplophora chinensis* trouvé dans le Bayern, Allemagne

L'ONPV d'Allemagne a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP d'une découverte isolée d'*Anoplophora chinensis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. Le 2014-09-04, 1 adulte d'*A. chinensis* a été trouvé dans un jardin privé dans le Bayern. L'adulte a émergé d'un *Acer* sp. de petite taille présentant un seul trou de sortie. Il a été identifié sur la base de caractères morphologiques. L'arbuste avait été acheté en avril 2013 dans une jardinerie. Des études de traçabilité ont commencé. Les résultats obtenus jusqu'à présent suggèrent qu'aucun autre spécimen n'aurait été introduit, et que l'établissement et la dissémination du ravageur sont improbables. Des mesures phytosanitaires ont été prises pour éradiquer le ravageur. L'arbuste infesté a été détruit et le Service régional de protection des végétaux du Bayern assure un suivi du site infesté et de ses environs. Une campagne d'information est en cours pour sensibiliser le public.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora chinensis* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, une seule découverte, donnant lieu à une action phytosanitaire, sous surveillance.**

Source : ONPV d'Allemagne (2014-09).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ANOLCN, DE

2014/184 Nouveaux signalements d'*Anoplophora glabripennis* en Allemagne

L'ONPV d'Allemagne a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de nouveaux signalements d'*Anoplophora glabripennis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) sur son territoire. Dans tous les cas, des mesures de lutte officielle ont été prises pour éradiquer le ravageur (destruction des arbres infestés et mise en place de zones délimitées). Des études de traçabilité ont été lancées mais l'origine des infestations n'a pas encore été déterminée. Les activités de prospection se poursuivent en Allemagne.

- **Sachsen-Anhalt (Saxe-Anhalt)**

Le 2014-09-01, *A. glabripennis* a été trouvé pour la première fois dans le Sachsen-Anhalt, dans la ville de Magdeburg. Le ravageur a été trouvé sur 1 *Aesculus hippocastanum* d'ornement. Un adulte et une larve ont été trouvés, ainsi que des trous de sortie sur

plusieurs branches. L'identité du ravageur a été déterminée par des méthodes morphologiques et moléculaires (PCR).

- **Bayern (Bavière)**

En septembre et octobre 2014, *A. glabripennis* a été trouvé à 2 nouveaux endroits dans le Bayern sur *Acer*, *Sorbus* et *Salix*.

- Le ravageur a été trouvé sur 14 arbres à Neubiberg, près de München. Certains de ces arbres étaient fortement infestés. L'identité du ravageur a été confirmée par des méthodes morphologiques. Cette nouvelle zone infestée se trouve à 10 km du précédent signalement en 2012 à Feldkirchen (SI OEPP 2013/138), où les actions d'éradication se poursuivent.

- *A. glabripennis* a aussi été trouvé sur 7 arbres à Ziemetshausen près d'Augsburg. Certains de ces arbres étaient fortement infestés et le ravageur est probablement présent depuis plusieurs années. L'identité du ravageur a été déterminée par des méthodes morphologiques. Les arbres infestés se trouvent dans un lieu public et l'infestation a été signalée par un particulier.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora glabripennis* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, seulement à certains endroits dans le Baden-Württemberg, Bayern, Nordrhein-Westfalen, Sachsen-Anhalt, en cours d'éradication.**

Source : ONPV d'Allemagne (2014-09, 2014-10).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ANOLGL, DE

2014/185 Premier signalement de *Xylosandrus crassiusculus* en France

L'ONPV de France a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Xylosandrus crassiusculus* (Coleoptera : Scolytidae - Liste d'alerte de l'OEPP) sur son territoire. Le 2014-08-11, le ravageur a été trouvé dans le département des Alpes-Maritimes (région Provence-Alpes-Côte d'Azur) sur 4 caroubiers (*Ceratonia siliqua*). Ceux-ci se trouvaient dans un bois en zone urbaine, et tous dans un rayon de 200 m. Des symptômes inhabituels avaient été observés dans le cadre du programme de surveillance national des zones non-agricoles (des photos sont disponibles sur l'Internet: http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Xylosandrus_crassiusculus_DSF_cle84bcc1-2.pdf).

Des adultes et des larves ont été collectés sur 1 arbre infesté et l'identité du ravageur a été confirmée au laboratoire (Laboratoire National de l'ANSES, unité d'entomologie) le 2014-08-18. Des études sont en cours pour déterminer l'origine de l'infestation. Les mesures phytosanitaires mises en œuvre comprennent : la destruction des arbres infestés, des prospections intensives dans un rayon de 200-300 m, des prospections en automne et au printemps dans une zone plus étendue, et la mise en place d'un réseau de piégeage sur le site infesté et ses environs (forêt, parcs et jardins où des caroubiers sont présents). Une campagne d'information sera aussi menée dans la municipalité concernée et dans les municipalités voisines.

Le statut phytosanitaire de *Xylosandrus crassiusculus* en France est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Source : ONPV de France (2014-09).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : XYLBCR, FR

2014/186 Premier signalement de *Rhagoletis cingulata* en République tchèque

L'ONPV de la République tchèque a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Rhagoletis cingulata* (Diptera : Tephritidae - Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. Entre fin juin et fin juillet, 5 spécimens ont été capturés dans des pièges jaunes englués dans des vergers commerciaux et expérimentaux de cerisiers (*Prunus avium* et *P. cerasus*). La prospection était menée par une entreprise privée de lutte biologique dans les vergers, qui a communiqué ses résultats à l'ONPV tchèque. Aucun dégât n'a été observé dans les vergers infestés. Le 2014-08-26, le laboratoire de diagnostic de l'ONPV a confirmé l'identité des spécimens sur la base des caractéristiques morphologiques de *R. cingulata*.

Ces 5 adultes de *R. cingulata* ont été capturés dans les 3 municipalités suivantes, situées dans 2 régions distantes de 200 km :

- Chelcice et Truskovice (tous deux dans le district de Strakonice) - région de Bohême du Sud;

- Luzice (district d'Hodonin) - région de Moravie du Sud.

L'origine du ravageur n'est pas connue. Aucune mesure de lutte officielle n'a été prise mais une prospection officielle sera conduite en 2015 pour déterminer la répartition de *R. cingulata* en République tchèque.

Le statut phytosanitaire de *Rhagoletis cingulata* en République tchèque est officiellement déclaré ainsi : **Présent, seulement dans certaines zones.**

Source : ONPV de la République tchèque (2014-09).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : RHAGCI, CZ

2014/187 Premier signalement d'*Eotetranychus lewisi* au Royaume-Uni

L'ONPV du Royaume-Uni a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier foyer d'*Eotetranychus lewisi* (Acari : Tetranychidae - Annexes de l'EU) sur son territoire. Une infestation d'acariens sur poinsettia (*Euphorbia pulcherrima*, cv. 'Freedom Red') a été signalée à l'ONPV par un pépiniériste du nord-ouest de l'Angleterre en août 2014. 50 plantes (sur 128 520) présentaient des dégâts importants et caractéristiques des acariens (coloration foliaire anormale). Des échantillons ont été prélevés au cours d'une inspection officielle et l'identité du ravageur a été confirmée en septembre 2014 par Fera (par des méthodes morphologiques). *E. lewisi* a probablement été introduit dans la pépinière avec des boutures importées via les Pays-Bas (note du Secrétariat de l'OEPP : la présence d'*E. lewisi* n'est pas connue aux Pays-Bas). La pépinière concernée cultive uniquement des poinsettias et est isolée géographiquement des autres producteurs, et le risque de dissémination naturelle est donc jugé faible. Des mesures sanitaires et des restrictions sur le mouvement des plantes ont été mises en œuvre afin de limiter le risque de dissémination à d'autres sites de production. En outre, un programme de traitements chimiques a également commencé.

Le statut phytosanitaire d'*Eotetranychus lewisi* au Royaume-Uni est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Source : ONPV du Royaume-Uni (2014-09).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : EOTELE, GB

2014/188 *Bactrocera papayae*, *B. philippinensis* et *B. invadens* sont des synonymes de *Bactrocera dorsalis*

Bactrocera papayae, *Bactrocera philippinensis*, *Bactrocera carambolae* et *Bactrocera invadens* sont quatre espèces de mouches des fruits qui sont extrêmement similaires à *Bactrocera dorsalis* (Diptera : Tephritidae - tous sur la Liste A1 de l'OEPP) du point de vue morphologique et génétique. Cette similarité a rendu problématique la détermination de caractères de diagnostic fiables, ce qui, étant donné l'importance économique de ces taxons et des implications pour le commerce international, a posé des difficultés dans différents domaines de la protection des plantes, dont la quarantaine, la répartition géographique, la lutte intégrée et la recherche fondamentale. Par conséquent, une initiative internationale majeure de recherches collaboratives et multidisciplinaires, s'appuyant sur la littérature existante, a été lancée en 2009 avec pour objectif de fixer les limites des espèces entre *B. papayae*, *B. philippinensis*, *B. carambolae*, *B. invadens* et *B. dorsalis*.

De multiples faisceaux de preuves venant de diverses disciplines (morphologie, génétique moléculaire et phylogénétique, cytogénétique, compatibilité sexuelle, chémo-écologie, plantes-hôtes), obtenus par des groupes indépendants de chercheurs de tous les continents sur une période de 20 ans, ont mené aux conclusions suivantes :

- *B. papayae*, *B. philippinensis*, et *B. invadens* sont des synonymes de *B. dorsalis*, et une nouvelle description de *B. dorsalis* est donnée.
- *B. carambolae* reste une espèce distincte.

Deux autres espèces de *Bactrocera* qui n'étaient pas spécifiquement visées par l'étude sont aussi mentionnées : *B. occipitalis* et *B. kandiensis* sont considérées comme des espèces distinctes en raison de légères différences morphologiques et moléculaires. Enfin, il est noté que le fait que *B. invadens* et *B. papayae* soient des synonymes de *B. dorsalis* étend considérablement la répartition géographique connue de *B. dorsalis* (*B. philippinensis* est présent seulement aux Philippines). Ces modifications majeures de taxonomie et de répartition géographique seront incorporées en temps voulu dans les bases de données de l'OEPP (PQR et EPPO Global Database).

Source: Schutze MK, Aketarawong N, Amornsak W, Armstrong KF, Augustinos AA, Barr N, Bo W, Bourtzis K, Boykin LM, Cáceres C, Cameron SL, Chapman T, Chinvinijkul S, Chomič A, De Meyer M, Drosopoulos E, Englezou A, Ekesi S, Gariou-Papalexioi A, Geib SM, Hailstones D, Hasanuzzaman M, Haymer D, Hee AKW, Hendrichs J, Jessup AW, Ji QG, Khamis FM, Krosch MN, Leblanc L, Mahmood K, Malacrida AR, Mavragani-Tsipidou P, Mwatawala M, Nishida R, Ono H, Reyes J, Dubinoff D, San Jose M, Shelly TE, Srikachar S, Tan KH, Thanaphum S, Haq I, Vijaysegaran S, Wee SL, Yesmin F, Zacharopoulou A, Clarke AR (2014) Synonymization of key pest species within the *Bactrocera dorsalis* species complex (Diptera: Tephritidae): taxonomic changes based on a review of 20 years of integrative morphological, molecular, cytogenetic, behavioural and chemoecological data. *Systematic Entomology*. doi: 10.1111/syen.12113

Mots clés supplémentaires : taxonomie

Codes informatiques : BCTRCB, BCTRIN, BCTRKA, BCTROC, BCTRPH, BCTRPW, DACUDO

2014/189 Premier signalement d'*Erwinia amylovora* en Finlande

L'ONPV de Finlande a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier foyer d'*Erwinia amylovora* (Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. La maladie a été trouvée pendant une prospection spécifique sur le feu bactérien (la Finlande est une zone protégée de l'UE pour le feu bactérien). En septembre 2014, des symptômes caractéristiques du feu bactérien ont été observés sur quelques poiriers (*Pyrus communis*) d'un verger commercial des îles d'Åland. Un échantillon a été prélevé et analysé (isolement, IF, nested-PCR, tests de pouvoir pathogène) au laboratoire de l'Autorité Finlandaise de Sécurité des Aliments afin de rechercher la présence d'*E. amylovora*. Des résultats positifs ont été obtenus et ont été confirmés par Fera (isolement, test de flux latéral, PCR en temps réel, profils d'acides gras) au Royaume-Uni. L'origine de la maladie n'est pas connue mais il est possible qu'elle ait été introduite par du matériel de plantation infecté. Les végétaux destinés à la plantation utilisés dans les vergers de poiriers atteints avaient été produits en Belgique et livrés en Finlande en 2009. Une prospection dans les environs du foyer et des études de traçabilité du matériel de plantation seront menées. Des mesures d'éradication seront définies en fonction des résultats des prospections en cours. Les arbres infectés et les arbres situés à leur voisinage immédiat seront détruits pendant l'hiver. Le statut phytosanitaire d'*Erwinia amylovora* en Finlande est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'éradication.**

Source : ONPV de Finlande (2014-10).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : ERWIAM, FI

2014/190 *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* trouvé sur tomate en Belgique

L'ONPV de Belgique a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la détection de *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* (Liste A2 de l'OEPP) sur des tomates sous serre dans la province d'Antwerp. La bactérie a été trouvée dans 1 serre de tomates (*Solanum lycopersicum*, cv. 'Merlice') cultivées sur substrat pour la production de fruits. Des symptômes suspects ont été observés par le producteur le 2014-05-13 sur plusieurs plants de tomate (10 plants adjacents sur 1 rang) et l'identité de la bactérie a été confirmée le 2014-08-28. L'analyse a été effectuée conformément à la Directive de l'UE 93/85/EEC. Il est noté que les plants de tomate utilisés dans la serre avaient été produits dans un autre Etat membre de l'UE. Il s'agit du premier signalement d'une infection naturelle de *C. michiganensis* subsp. *sepedonicus* sur tomate. Des recherches sont en cours pour déterminer l'origine de l'infection et caractériser l'agent causal. Des études de traçabilité ont eu lieu, mais aucun résultat positif n'a été obtenu pour les lots apparentés aux plantes infectées. Des mesures d'éradication ont été prises. Le statut phytosanitaire de *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* en Belgique est officiellement déclaré ainsi : **Sur tomate : transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication. Sur pomme de terre : absent, organisme nuisible éradiqué.**

Source : ONPV de Belgique (2014-10).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : CORBSE, BE

2014/191 Premier signalement de 'Candidatus Liberibacter solanacearum' sur carotte au Maroc

En mars 2014, des plants de carotte (*Daucus carota*, cv. 'Mascot') présentant des symptômes foliaires (jaunisse, coloration pourpre, enroulement), une prolifération des pousses, la formation de racines secondaires chevelues, un rabougrissement et un déclin général, ont été observés dans des parcelles commerciales de la région du Gharb au Maroc. Dans ces parcelles, environ 30 % des plantes présentaient des symptômes, et des larves de psylles non identifiés étaient présentes. 10 échantillons symptomatiques et 2 échantillons asymptomatiques ont été prélevés dans 3 champs de carottes. L'analyse au laboratoire (PCR, séquençage) a confirmé la présence de 'Candidatus Liberibacter solanacearum' (Liste A1 de l'OEPP- haplotypes des Solanaceae) dans les échantillons symptomatiques. La bactérie n'a pas été détectée dans les échantillons asymptomatiques. Il s'agit du premier signalement de 'Ca. L. solanacearum' au Maroc et en Afrique.

La situation de 'Candidatus Liberibacter solanacearum' au Maroc peut être décrite ainsi : **Présent, trouvé pour la première fois en 2014 dans des cultures de carotte de la région de Gharb.**

Source: Tahzima R, Maes M, Achbani EH, Swisher KD, Munyaneza JE, de Jonghe K (2014) First report of 'Candidatus Liberibacter solanacearum' on carrot in Africa. *Plant Disease* 98(10), p 1426.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : LIBEPS, MA

2014/192 *Ralstonia solanacearum* (probablement race 1) détecté sur des plantes ornementales de *Curcuma* aux Pays-Bas

Au cours d'une prospection nationale annuelle sur *Ralstonia solanacearum* (Liste A2 de l'OEPP) aux Pays-Bas, la bactérie a été détectée sur des plantes ornementales de *Curcuma*. Le 2014-08-18, l'identité de la bactérie, très probablement sa race 1 (en cours de détermination), a été confirmée dans 2 sites de production en serre de *Curcuma* destinés à la plantation produits pour la vente au détail. Dans les deux sites, des symptômes légers ont été observés sur un petit nombre de plantes (5 à 10 plantes dans toute la serre). L'ONPV estime qu'il n'y a pas de risque de dissémination à la tomate ou la pomme de terre, en raison de l'absence de ces cultures à proximité des serres infectées et parce que l'eau d'irrigation utilisée dans les installations de chaque entreprise est recyclée. L'origine de la contamination n'est pas connue, mais il est noté que les deux producteurs ont importé régulièrement du matériel végétal de Thaïlande. Une découverte similaire avait été signalée en 2001, et au cours des années précédentes (1997) la race 1 de *R. solanacearum* avait été régulièrement interceptée sur des rhizomes de *Curcuma* de Thaïlande.

Des mesures phytosanitaires sont mises en œuvre pour éradiquer la maladie. Les mesures prises dans les deux sites comprennent l'arrachage et la destruction des plantes symptomatiques, le traitement de l'eau d'irrigation, et des restrictions sur l'accès et le mouvement des machines, des marchandises, du matériel végétal et des personnes. Les fleurs coupées et les végétaux destinés à la plantation peuvent être vendus au détail seulement sous contrôle officiel. Une prospection a été menée dans les installations de 3 autres producteurs néerlandais de *Curcuma* destinés à la plantation, et la bactérie n'a pas trouvée.

Le statut phytosanitaire de *Ralstonia solanacearum* (race 1) aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, trouvé sur des *Curcuma* destinés à la plantation, en cours d'éradication.**

Source : ONPV des Pays-Bas (2014-09).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : RALSSO, NL

2014/193 Premier signalement de *Xanthomonas arboricola* pv. *pruni* sur *Prunus laurocerasus* au Royaume-Uni

L'ONPV du Royaume-Uni a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Xanthomonas arboricola* pv. *pruni* (Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. L'infection a été confirmée sur de jeunes *Prunus laurocerasus* dans 3 sites (pépinières) en octobre 2013, août 2014 et septembre 2014 dans le centre du pays. Des symptômes caractéristiques de criblure ont été observés par des inspecteurs phytosanitaires au cours d'une surveillance de routine. Des échantillons ont été prélevés et l'identité de la bactérie a été confirmée par séquençage. Pour le signalement de 2013, les plantes infectées étaient originaires des Pays-Bas (où la maladie a été signalée sur *P. laurocerasus*, voir SI OEPP 2009/178). Celles des 2 foyers de 2014 semblent être originaires du Royaume-Uni, mais cela n'a pas été confirmé. Des mesures phytosanitaires ont été prises pour éradiquer la maladie. Lorsqu'il a été possible de relier l'infection à un lot spécifique, toutes les plantes de ce lot ont été détruites. Lorsqu'il n'a pas été possible d'identifier un lot infecté, les plantes infectées et celles situées dans un rayon de 2 m ont été détruites.

Le statut phytosanitaire de *Xanthomonas arboricola* pv. *pruni* au Royaume-Uni est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Source : ONPV du Royaume-Uni (2014-09).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : XANTPR, GB

2014/194 *Diplocarpon mali* trouvé en Sachsen, Allemagne

À la fin de l'été 2012, *Diplocarpon mali* (anamorphe : *Marssonina coronaria* -Liste d'alerte de l'OEPP) a été signalé pour la première fois en Allemagne (SI OEPP 2013/103). Le champignon a été trouvé sur pommier (*Malus domestica*) à plusieurs endroits de Hesse et Baden-Württemberg. Le 2014-08-18, il a aussi été trouvé sur des pommiers cultivés dans un institut de recherches de Sachsen. Les arbres atteints présentaient des taches noires sur les feuilles, ainsi qu'une jaunisse et une défoliation de certaines branches ou de l'ensemble du houppier. La maladie a été observée en taches dans un lot de 2 500 arbres. L'origine de l'infestation n'est pas connue. Recommandation a été faite à l'institut de recherches d'appliquer des pulvérisations de fongicide et de détruire les feuilles tombées. Une ARP express a été préparée et est disponible sur le site Internet de JKI : http://pflanzen-gesundheit.jki.bund.de/dokumente/upload/47ac9_marssonina_coronaria_express-pra-en.pdf

La conclusion générale de l'ARP est que *D. mali* présente un risque modéré pour l'Allemagne et les autres pays européens, néanmoins l'efficacité de mesures phytosanitaires pour empêcher sa dissémination est mise en doute.

Le statut phytosanitaire de *Diplocarpon mali* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi : **Présent, dans certaines parties de la zone (Baden-Württemberg, Hessen, Sachsen).**

Source : ONPV d'Allemagne (2014-09).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : DIPCML, DE

2014/195 Premier signalement de *Phytophthora rubi* en République tchèque

L'ONPV de la République tchèque a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Phytophthora rubi* (Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. Le 2014-06-23, un employé d'entretien a remarqué des symptômes inhabituels sur des framboisiers (*Rubus idaeus*, cvs. 'Heritage' and 'Tulameen') dans un jardin de la municipalité de Přivrat, district d'Ústí nad Orlicí. Un échantillon a été prélevé et envoyé à CISTA (Institut Central de Supervision et de Tests pour l'Agriculture). Le 2014-07-29, la présence de *Phytophthora rubi* a été confirmée par des tests moléculaires (PCR, analyse des séquences). La filière d'introduction du pathogène n'est pas connue. Les plantes des deux cultivars étaient originaires de République tchèque. Elles avaient été produites par culture de tissus au laboratoire, et plantées en pépinière dans des pots de substrat horticole qui n'avait jamais été en contact avec du sol. Les plantes avaient ensuite été achetées dans la pépinière en juillet 2013 et plantées dans le jardin où des symptômes sont apparus seulement en juin 2014. La pépinière est soumise à des vérifications phytosanitaires officielles régulières et les inspections de 2013 et 2014 n'ont pas détecté de symptômes sur aucun lot de *Rubus*. Aucune mesure phytosanitaire n'a été prise.

Le statut phytosanitaire de *Phytophthora rubi* en République tchèque est officiellement déclaré ainsi: **Présent, seulement dans certaines zones.**

Source : ONPV de République tchèque (2014-09).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PHYTFU, CZ

2014/196 Rapport de l'OEPP sur les notifications de non-conformité

Le Secrétariat de l'OEPP a rassemblé ci-dessous les notifications de non-conformité pour 2014 reçues depuis le précédent rapport (SI OEPP 2014/151). Les notifications ont été envoyées directement à l'OEPP par la Norvège, et via Europhyt pour les pays de l'UE et la Suisse. Le Secrétariat de l'OEPP a sélectionné les notifications de non-conformité dues à la détection d'organismes nuisibles. Les autres notifications de non-conformité dues à des marchandises interdites, à des certificats non valides ou manquants ne sont pas indiquées. Il faut souligner que ce rapport n'est que partiel car de nombreux pays de l'OEPP n'ont pas encore envoyé leurs notifications. Lorsqu'un envoi a été réexporté et que le pays d'origine n'est pas connu, le pays de réexportation est indiqué entre parenthèses. Un astérisque (*) indique que le Secrétariat de l'OEPP n'avait pas d'information sur la présence de l'organisme dans le pays concerné.

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
Agromyzidae	<i>Apium graveolens</i>	Légumes	Cambodge	Suisse	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	France	3

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
Aleyrodidae	<i>Limnophila aromatica</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	France	1
	<i>Manihot esculenta</i>	Légumes	Congo	France	1
	<i>Manihot esculenta</i>	Légumes	Togo	France	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	France	1
Anthonomus eugenii	<i>Capsicum frutescens</i>	Légumes	Rép. dominicaine	Pays-Bas	1
	<i>Capsicum frutescens</i>	Légumes	Rép. dominicaine	Royaume-Uni	1
Auchenorrhyncha, Aleyrodidae, Curculionidae, Coccinellidae et autres Coleoptera, Orthoptera	<i>Eupatorium perfoliatum</i>	Fleurs coupées	États-Unis	Suisse	1
Bemisia	<i>Echinodorus</i>	Boutures	Espagne (îles Canaries)	Allemagne	1
Bemisia tabaci	<i>Alternanthera sessilis</i>	Légumes (feuilles)	Sri Lanka	Royaume-Uni	1
	<i>Amyris</i>	Légumes (feuilles)	Sierra Leone	Royaume-Uni	1
	<i>Apium graveolens</i>	Légumes	Cambodge	Allemagne	1
	<i>Apium graveolens var. dulce</i>	Légumes	Cambodge	Suède	1
	<i>Artemisia vulgaris</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	1
	<i>Basella rubra</i>	Légumes (feuilles)	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Beloperone guttata</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	1
	<i>Colocasia</i>	Légumes	Cambodge	Royaume-Uni	1
	<i>Colocasia</i>	Légumes	Jordanie	Royaume-Uni	2
	<i>Colocasia</i>	Légumes	Nigeria	Royaume-Uni	2
	<i>Corchorus olitorius</i>	Légumes	Jordanie	Suède	1
	<i>Corchorus olitorius</i>	Légumes	Jordanie	Royaume-Uni	4
	<i>Crossandra infundibuliformis</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	3
	<i>Duranta</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	1
	<i>Echinodorus</i>	Vég. pour plantation	Sri Lanka	Allemagne	1
	<i>Echinodorus argentinensis</i>	Boutures	Singapour	Royaume-Uni	1
	<i>Eryngium foetidum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Pays-Bas	1
	<i>Eryngium foetidum, Mentha, Piper sarmentosum</i>	Légumes	Malaisie	Suède	1
	<i>Eustoma</i>	Fleurs coupées	Israël	Suisse	1
	<i>Houttuynia cordata</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	1
	<i>Hygrophila</i>	Vég. pour plantation	Sri Lanka	Royaume-Uni	1
	<i>Hygrophila polysperma</i>	Vég. pour plantation	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Hypericum</i>	Fleurs coupées	Kenya	Suède	1
	<i>Limnophila aromatica</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Autriche	1
	<i>Lisianthus</i>	Fleurs coupées	Israël	Suisse	1
	<i>Mandevilla</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	1
	<i>Manihot esculenta</i>	Légumes	Thaïlande	Suède	1
	<i>Mentha</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	1
	<i>Mentha</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	1
	<i>Mentha</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Mentha</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Suisse	1
	<i>Mentha</i>	Légumes (feuilles)	Espagne (îles Canaries)	Suisse	4
	<i>Mentha spicata</i>	Légumes (feuilles)	Espagne (îles Canaries)	Pays-Bas	1
	<i>Mentha, Ocimum gratissimum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	1
	<i>Nerium oleander</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	1
	<i>Nomaphila</i>	Vég. pour plantation	Indonésie	Royaume-Uni	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>B. tabaci</i> (suite)	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	3
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Suisse	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Jordanie	Royaume-Uni	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Malaisie	Pays-Bas	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Malaisie	Royaume-Uni	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Ouganda	Pays-Bas	1
	<i>Ocimum sanctum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	4
	<i>Ocimum sanctum</i>	Légumes (feuilles)	Vietnam	Suède	1
	<i>Ocimum sanctum, Piper</i>	Légumes	Vietnam	Suède	1
	<i>Origanum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Royaume-Uni	1
	<i>Origanum vulgare</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Royaume-Uni	1
	<i>Perilla</i>	Légumes (feuilles)	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Perilla frutescens</i>	Légumes (feuilles)	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Perilla frutescens</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	1
	<i>Perilla frutescens</i>	Légumes (feuilles)	Vietnam	Royaume-Uni	1
	<i>Piper sarmentosum</i>	Légumes	Malaisie	Suède	1
	<i>Polygonum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	2
	<i>Polygonum odoratum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Suède	1
	<i>Scutellaria</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	1
	<i>Solanum macrocarpon</i>	Légumes	Suriname*	Pays-Bas	1
	<i>Bephratelloides</i>	<i>Annona muricata</i>	Fruits	Pérou	Italie
Coleoptera	<i>Allium sativum</i>	Légumes	Chine	Espagne	5
	<i>Cyperus esculentus</i>	Denrées stockées	Burkina Faso	Espagne	1
Coleoptera, <i>Ephestia</i>	<i>Cyperus esculentus</i>	Denrées stockées	Burkina Faso	Espagne	1
Curculionidae	<i>Capsicum annum</i>	Denrées stockées	Chine	Espagne	1
Curculionidae, Diptera	<i>Allium sativum</i>	Légumes	Chine	Espagne	7
Diptera	<i>Lagenaria</i>	Fruits	Ghana	Royaume-Uni	1
	<i>Luffa acutangula</i>	Légumes	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica</i>	Légumes	Cambodge	Royaume-Uni	1
<i>Drosophila melanogaster</i>	<i>Psidium guajava</i>	Fruits	Egypte	Allemagne	1
<i>Duponchelia fovealis</i>	<i>Begonia rex</i>	Végétaux	Pays-Bas*	Norvège	1
<i>Ephestia</i>	<i>Cyperus esculentus</i>	Denrées stockées	Burkina Faso	Espagne	1
	<i>Cyperus esculentus</i>	Denrées stockées	Mali	Espagne	1
<i>Formica</i>	<i>Annona muricata</i>	Fruits	Sri Lanka	France	1
<i>Guignardia</i>	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Brésil	Espagne	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Espagne	3
<i>Helicoverpa</i>	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Équateur	Pays-Bas	1
<i>Helicoverpa zea</i>	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Équateur	Pays-Bas	1
<i>Hirschmanniella, Meloidogyne</i>	<i>Vallisneria</i>	Vég. pour plantation	Singapour	Allemagne	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
Insecta	<i>Ananas comosus</i> , <i>Artocarpus heterophyllus</i>	Fruits	Ouganda	Italie	1
	<i>Cassia fistula</i>	Fruits	Vietnam	Allemagne	1
	<i>Cyperus esculentus</i>	Denrées stockées	Burkina Faso	Espagne	2
	<i>Globba</i>	Bulbes et tubercules	Thaïlande	Allemagne	1
	<i>Haemanthus</i>	Bulbes et tubercules	(Thaïlande)	Allemagne	1
	<i>Murraya koenigii</i>	Légumes (feuilles)	Sri Lanka	France	1
	<i>Trichosanthes, Robinia</i>	Légumes	Sri Lanka	Allemagne	1
Lepidoptera	<i>Cyphomandra</i>	Fruits	Équateur	Espagne	1
	<i>Solanum</i>	Légumes	Sri Lanka	Chypre	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Sri Lanka	Chypre	1
<i>Leucinodes orbonalis</i>	<i>Solanum</i>	Légumes	Vietnam	Suède	1
	<i>Solanum aethiopicum</i>	Légumes	Cameroun	Belgique	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Cambodge	Suède	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Malaisie	Allemagne	1
<i>Liriomyza</i>	<i>Apium graveolens</i>	Légumes	Cambodge	Rép. tchèque	1
	<i>Apium graveolens</i>	Légumes	Cambodge	Allemagne	1
	<i>Artemisia</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	3
	<i>Artemisia campestris</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	1
	<i>Artemisia vulgaris</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	1
	<i>Chrysanthemum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	1
	<i>Chrysanthemum</i>	Fleurs coupées	Colombie	Royaume-Uni	2
	<i>Chrysanthemum</i>	Légumes (feuilles)	Colombie	Royaume-Uni	1
	<i>Coriandrum sativum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Royaume-Uni	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge	Rép. tchèque	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Éthiopie	Royaume-Uni	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Espagne (îles Canaries)	Royaume-Uni	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Tunisie	Italie	1
	<i>Pisum sativum</i>	Légumes	Kenya	Irlande	1
<i>Liriomyza huidobrensis</i>	<i>Chrysanthemum</i>	Boutures	Tanzanie*	Pays-Bas	1
	<i>Eryngium</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe*	Pays-Bas	1
	<i>Trachelium</i>	Fleurs coupées	Équateur	Pays-Bas	2
<i>Liriomyza sativae</i>	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge*	France	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Cambodge*	Pays-Bas	1
<i>Liriomyza trifolii</i>	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Israël	Belgique	1
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	1
<i>Melampsora caprearum</i>	<i>Salix caprea</i>	Végétaux	Allemagne	Norvège	1
<i>Meloidogyne enterolobii</i>	<i>Colocasia</i>	Légumes	Gambie*	Royaume-Uni	1
<i>Meloidogyne, Pratylenchus</i>	<i>Carex, Imperata cylindrica</i>	Vég. pour plantation	Turquie	Allemagne	1
	<i>Ophiopogon planiscapus</i>	Vég. pour plantation	Turquie	Allemagne	1
Nematoda	<i>Paeonia</i>	Vég. pour plantation	États-Unis	France	1
<i>Phyllosticta citricarpa</i>	<i>Citrus</i>	Fruits	Bangladesh*	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus limon</i>	Fruits	Argentine	Italie	1
	<i>Citrus macroptera</i>	Fruits	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Argentine	Italie	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>P. citricarpa</i> (suite)	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Argentine	Espagne	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Brésil	France	3
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	France	3
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Allemagne	3
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Italie	3
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Pays-Bas	2
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Espagne	6
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Swaziland	Pays-Bas	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Swaziland	Royaume-Uni	2
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Uruguay*	Pays-Bas	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Zimbabwe	France	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Zimbabwe	Allemagne	2
	<i>Citrus sinensis x Poncirus trifoliata</i>	Fruits	Brésil	France	1
	<i>Citrus sinensis x Poncirus trifoliata</i>	Fruits	Afrique du Sud	France	2
	<i>Phytophthora ramorum</i>	<i>Rhododendron</i>	Végétaux	Belgique	Norvège
<i>Rhododendron</i>		Végétaux	Allemagne	Norvège	1
Pseudococcidae	<i>Malva, Ceiba chodatii</i>	Vég. pour plantation	Argentine	Espagne	1
<i>Radopholus similis</i>	<i>Epipremnum</i>	Boutures	Sri Lanka	Pays-Bas	1
<i>Spodoptera frugiperda</i>	<i>Capsicum</i>	Légumes	Rép. dominicaine	Pays-Bas	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Suriname	Pays-Bas	1
<i>Spodoptera littoralis</i>	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	2
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Ouganda	Pays-Bas	2
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Tanzanie	Pays-Bas	1
<i>Spodoptera litura</i>	<i>Asparagus officinalis</i>	Légumes	Malaisie	Pays-Bas	1
	<i>Basella</i>	Légumes (feuilles)	Vietnam	Royaume-Uni	1
	<i>Coriandrum sativum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Pays-Bas	1
<i>Thaumatotibia leucotreta</i>	<i>Capsicum</i>	Légumes	Kenya	Royaume-Uni	18
	<i>Capsicum</i>	Légumes	Ouganda	Irlande	1
	<i>Capsicum</i>	Feuillage	Ouganda	Pays-Bas	1
	<i>Capsicum</i>	Légumes	Ouganda	Royaume-Uni	17
	<i>Capsicum frutescens</i>	Légumes	Ouganda	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus paradisi</i>	Fruits	Afrique du Sud	France	1
	<i>Citrus paradisi</i>	Fruits	Afrique du Sud	Espagne	1
	<i>Citrus paradisi</i>	Fruits	Swaziland	France	1
	<i>Citrus reticulata</i>	Fruits	Afrique du Sud	Espagne	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	France	3
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Italie	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Portugal	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Espagne	9
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Suède	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Zimbabwe	France	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Zimbabwe	Espagne	1
Thripidae	<i>Abelmoschus esculentus</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Luffa</i>	Légumes	Rép. dominicaine	Royaume-Uni	1
	<i>Luffa</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Luffa acutangula</i>	Légumes	Bangladesh	Royaume-Uni	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Thripidae</i> (suite)	<i>Momordica</i>	Légumes	Rép. dominicaine	Royaume-Uni	3
	<i>Momordica</i>	Légumes	Malaisie	Royaume-Uni	1
	<i>Moringa oleifera</i>	Légumes (feuilles)	Inde	Royaume-Uni	1
	Orchidaceae	Fleurs coupées	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Guyana	Royaume-Uni	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Trinité-et-Tobago	Royaume-Uni	1
<i>Thrips</i>	<i>Limonium</i>	Fleurs coupées	Kenya	Irlande	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Sri Lanka	Chypre	1
<i>Thrips palmi</i>	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Pays-Bas	2
Thysanoptera	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Suisse	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Rép. dominicaine	France	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Rép. dominicaine	Suisse	1
<i>Tospovirus</i>	<i>Dracaena surculosa</i>	Végétaux	Pays-Bas	Norvège	4
<i>Trioza erythrae</i>	<i>Murraya koenigii</i>	Légumes (feuilles)	Ouganda	Suède	1
	<i>Murraya koenigii</i>	Légumes (feuilles)	Ouganda	Royaume-Uni	5
<i>Uromyces dianthi</i>	<i>Dianthus</i>	Végétaux	Pays-Bas	Norvège	1
<i>Viteus vitifoliae</i>	<i>Vitis vinifera</i>	Vég. pour plantation	Royaume-Uni	Royaume-Uni	1
<i>Xanthomonas axonopodis</i> pv. <i>citri</i>	<i>Citrus</i>	Fruits	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus latifolia</i>	Fruits	Bangladesh	Royaume-Uni	2
	<i>Citrus limon</i>	Fruits	Argentine	Italie	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Uruguay	Italie	2
<i>Xylella fastidiosa</i>	<i>Coffea arabica</i>	Vég. pour plantation	Costa Rica	Pays-Bas	1

• Mouches des fruits

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
<i>Anastrepha</i>	<i>Citrus paradisi</i>	Mexique	Pays-Bas	1
	<i>Mangifera indica</i>	Jamaïque	Royaume-Uni	2
	<i>Mangifera indica</i>	Mexique	Espagne	1
<i>Bactrocera</i>	<i>Annona</i>	Egypte	Royaume-Uni	1
	<i>Capsicum</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Capsicum</i>	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Capsicum frutescens</i>	Cambodge	Suède	1
	<i>Luffa acutangula</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	2
	<i>Manilkara zapota</i>	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica charantia</i>	Vietnam	Suède	1
	<i>Psidium guajava</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Psidium guajava</i>	Sri Lanka	Royaume-Uni	1
	<i>Trichosanthes</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	4
	<i>Trichosanthes</i>	Sri Lanka	Royaume-Uni	1
	<i>Trichosanthes cucumerina</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	3
<i>Bactrocera dorsalis</i>	<i>Annona squamosa</i>	Cambodge	Suède	1
	<i>Annona squamosa</i>	Thaïlande	Allemagne	1
	<i>Annona squamosa</i>	Thaïlande	Suède	1

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
<i>B. dorsalis</i> (suite)	<i>Mangifera indica</i>	Thaïlande	Suède	1
	<i>Psidium guajava</i>	Bangladesh	Suède	1
<i>Bactrocera latifrons</i>	<i>Capsicum</i>	Thaïlande	Pays-Bas	1
	<i>Solanum melongena</i>	Cambodge	Suède	1
<i>Bactrocera zonata</i>	<i>Mangifera indica</i>	Egypte	Suède	1
Tephritidae (non européens)	<i>Annona</i>	Egypte	Royaume-Uni	1
	<i>Annona</i>	Inde	Royaume-Uni	2
	<i>Annona</i>	Ouganda	Royaume-Uni	1
	<i>Annona</i>	Vietnam	France	1
	<i>Annona muricata</i>	Cameroun	France	1
	<i>Annona muricata</i>	Ouganda	Pays-Bas	1
	<i>Annona squamosa</i>	Thaïlande	France	3
	<i>Capsicum</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Capsicum</i>	Cameroun	France	1
	<i>Capsicum</i>	Ghana	Royaume-Uni	1
	<i>Capsicum</i>	Ouganda	Royaume-Uni	1
	<i>Capsicum frutescens</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Capsicum frutescens</i>	Cambodge	Pays-Bas	2
	<i>Citrus reticulata</i>	Afrique du Sud	Belgique	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Argentine	Espagne	2
	<i>Citrus sinensis</i>	Afrique du Sud	France	2
	<i>Coccinia grandis</i>	Inde	Irlande	1
	<i>Lagenaria</i>	Ghana	Royaume-Uni	2
	<i>Lagenaria siceraria</i>	Ghana	Royaume-Uni	1
	<i>Luffa</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Luffa</i>	Kenya	Royaume-Uni	1
	<i>Luffa acutangula</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Brésil	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Rép. dominicaine	France	1
	<i>Mangifera indica</i>	Rép. dominicaine	Pays-Bas	1
	<i>Mangifera indica</i>	Rép. dominicaine	Royaume-Uni	2
	<i>Mangifera indica</i>	Egypte	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Jamaïque	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Mali	Pays-Bas	1
	<i>Mangifera indica</i>	Sénégal	Belgique	1
	<i>Mangifera indica</i>	Sénégal	France	5
	<i>Mangifera indica</i>	Sénégal	Pays-Bas	1
	<i>Mangifera indica</i>	Sénégal	Espagne	3
	<i>Mangifera indica, Psidium guajava</i>	Egypte	Suisse	1
	<i>Manilkara zapota</i>	Inde	Royaume-Uni	2
	<i>Momordica</i>	Bangladesh	Italie	1
	<i>Momordica</i>	Jordanie	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica</i>	Kenya	Royaume-Uni	1
	<i>Passiflora edulis</i>	Sri Lanka	Suisse	1
<i>Prunus persica</i>	Liban	Royaume-Uni	1	
<i>Psidium guajava</i>	Brésil	France	1	
<i>Psidium guajava</i>	Cambodge	Pays-Bas	2	
<i>Psidium guajava</i>	Cambodge	Suisse	1	
<i>Psidium guajava</i>	Cambodge	Royaume-Uni	3	
<i>Psidium guajava</i>	Guinée	France	1	
<i>Psidium guajava</i>	Malaisie	Royaume-Uni	2	
<i>Syzygium</i>	Cambodge	France	1	

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
Tephritidae (non européens) (suite)	<i>Syzygium samarangense</i>	Cambodge	Suisse	1
	<i>Trichosanthes</i>	Sri Lanka	Allemagne	3
	<i>Trichosanthes</i>	Sri Lanka	Suisse	2
	<i>Trichosanthes</i>	Sri Lanka	Royaume-Uni	3
	<i>Trichosanthes cucumerina</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	2
	<i>Trichosanthes cucumerina</i>	Sri Lanka	Royaume-Uni	2
	<i>Trichosanthes dioica</i>	Bangladesh	Royaume-Uni	2
	<i>Vaccinium</i>	Argentine	Royaume-Uni	2

• **Bois**

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
Bostrichidae	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Pays-Bas	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Allemagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (caisse)	Vietnam	Allemagne	1
Bostrichidae, <i>Xylothrips</i>	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Autriche	1
<i>Bursaphelenchus xylophilus</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	France	6
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Inde (palette marquée IN)*	Rép. tchèque	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Vietnam	France	1
<i>Callidium</i>	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Autriche	1
Cerambycidae	<i>Juglans nigra</i>	Bois et écorce	États-Unis	Espagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	5
	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Pays-Bas	3
	Non spécifié	Bois d'emballage (caisse)	Chine	Allemagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (caisse)	Chine	Irlande	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (caisse)	Chine	Pays-Bas	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (caisse) et bois de calage	Chine	Rép. tchèque	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Rép. tchèque	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Allemagne	5
Non spécifié	Bois d'emballage (palette) et bois de calage	Chine	Allemagne	1	
Coleoptera	<i>Chlorophora excelsa</i>	Bois et écorce	Congo	Espagne	1
	<i>Chrysophyllum africanum</i>	Bois et écorce	Rép. centrafricaine	Espagne	2
	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Bois et écorce	Rép. centrafricaine	Espagne	1
	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Bois et écorce	Congo	Espagne	1
	<i>Juglans regia</i>	Bois et écorce	États-Unis	Espagne	2
	Non spécifié	Bois d'emballage	Sri Lanka	Italie	1
<i>Dinoderus minutus</i> , <i>Lyctoxylon dentatum</i> , Cerambycidae	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Allemagne	1
<i>Diplogaster</i>	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Belarus	Lituanie	1
<i>Formica</i>	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Bois et écorce	Congo	Espagne	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Formica</i> (suite)	Non spécifié	Bois d'emballage (caisse)	Inde	Suisse	1
<i>Hesperophanes campestris</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	1
<i>Heterobostrychus aequalis</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Allemagne	3
Insecta	<i>Juglans nigra</i>	Bois et écorce	États-Unis	Espagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	France	4
	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Suède	2
	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Suisse	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Sri Lanka	France	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (caisse)	Chine	Suisse	4
	Non spécifié	Bois d'emballage (caisse)	Inde	Suisse	3
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Suisse	2
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Inde	Suisse	5
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Vietnam	Suisse	1
Isoptera	Non spécifié	Objets avec des parties en bois	Indonésie	Rép. tchèque	1
<i>Lyctus</i> , Scolytidae	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Autriche	1
<i>Microperus kadoyamaensis</i> , Scolytidae	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	1
Scolytidae	<i>Liriodendron</i>	Bois et écorce	États-Unis	Espagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	1
<i>Sesia apiformis</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Estonie	1
<i>Sinoxylon</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Allemagne	4
	Non spécifié	Bois d'emballage	Vietnam	Allemagne	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (caisse)	Inde	Danemark	1
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Inde	Allemagne	5
	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Vietnam	Allemagne	2
<i>Sinoxylon anale</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Allemagne	3
<i>Trichoferus</i>	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Autriche	1
<i>Trichoferus</i> , Scolytidae	Non spécifié	Bois d'emballage (palette)	Chine	Autriche	1
Xyleborini	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Pays-Bas	1

• **Bonsaïs**

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
Lepidoptera	<i>Pinus pentaphylla</i>	Japon	Allemagne	1

Source: Secrétariat de l'OEPP, 2014-10.

2014/197 Premier signalement de *Centipeda cunninghamii* en France et en Espagne

Centipeda cunninghamii (Asteraceae) est une plante pérenne atteignant 20 cm de haut et originaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Les seuls signalements connus hors de sa zone de répartition native sont en Espagne et en France.

En Espagne, la plante a été signalée pour la première fois en 1998 à Cáceres, dans la province d'Extremadura. Elle a été observée en limite de zones inondées dans des peuplements de *Preslion cervinae* dans lesquels elle était très abondante et présentait une forte vitalité. Elle a aussi été signalée pour la première fois en 2010 dans la localité de Sotoserrano, province de Salamanca.

En France, *C. cunninghamii* a été trouvée pour la première fois à Saint Christophe du Ligneron, département de Vendée, en juin 2013. La population s'est depuis multipliée par un facteur supérieur à 100. La plante est présente dans des étangs temporaires abritant des espèces rares et protégées : *Pilularia globulifera* (Marsileaceae), *Cicendia filiformis* (Gentianaceae), *Exaculum pusillum* (Gentianaceae), *Illecebrum verticillatum* (Caryophyllaceae). Une réduction des populations de *Pilularia globulifera* due à la présence de *C. cunninghamii* a été notée.

Étant donné la dissémination de *C. cunninghamii* en France et Espagne, un suivi de cette espèce serait utile. Une analyse du risque devrait être conduite pour évaluer si une action rapide est nécessaire, étant donné que la plante a encore une répartition limitée.

Source: Guillot Ortiz D (2010) La tribu Anthemidae Cass. (Asteraceae) en la flora alóctona de la Península Ibérica e Islas Baleares. (Citas bibliográficas y aspectos etnobotánicos e históricos). *Monografías de la Revista Bouteloua* 9. Jolube Consultor y Editor Ambiental. Teruel y Jaca (Huesca). 158 pp.

http://books.google.fr/books?id=SzxnAwAAQBAJ&pg=PA54&lpg=PA54&dq=centipeda+cunninghamii+caceres&source=bl&ots=apqFbixsm9&sig=oyA0-HqdAumbcK6jQoy_FBq0_d4&hl=en&sa=X&ei=CmYIVOHYMNSS7AbusoGwCw&ved=OCDoQ6AEwAw#v=onepage&q=centipeda%20cunninghamii%20caceres&f=false

Sánchez Rodríguez JA & Elías Rivas MJ (1998) *Centipeda cunninghamii* (DC.) A. Braun & Ascherson (Asteraceae), una planta adventicia nueva para Europa. *Notas breves. Anales Jardín Botánico de Madrid* 56, 167.

[http://www.rjb.csic.es/jardinbotanico/ficheros/documentos/pdf/anales/1998/Anal_es_56\(1\)_151_172.pdf](http://www.rjb.csic.es/jardinbotanico/ficheros/documentos/pdf/anales/1998/Anal_es_56(1)_151_172.pdf)

Communication personnelle de Jean-Marc Tison, E-mail: jmltison@gmail.com et Fabien Dortel, E-mail: f.dortel@cbnbrest.com

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, nouveau signalement

Codes informatiques : CEPCU, ES, FR

2014/198 Nouveau manuel pour la gestion de *Baccharis halimifolia*

Un manuel de gestion sur *Baccharis halimifolia* (Asteraceae, Liste A2 de l'OEPP) a été publié dans le cadre du projet Life+ 'Restauration d'habitats d'intérêt communautaire dans l'estuaire du Pays basque' conduit au Pays Vasco, Espagne. *B. halimifolia* est une des plantes exotiques envahissantes qui a les impacts négatifs les plus sérieux sur les zones humides et les falaises de la côte atlantique.

Ce manuel décrit sa morphologie et sa biologie avec des illustrations, et fournit des données sur sa répartition et ses impacts dans le monde. Des méthodes de gestion sont décrites pour la prévention, la détection précoce, l'éradication, l'enrayement et la lutte.

Cette publication donne aussi des directives détaillées sur le choix des méthodes de lutte en fonction des situations.

Le manuel est disponible en anglais, espagnol et basque.

En outre, dans le cadre du projet Life+, des interventions en plein champ ont été accompagnées d'activités de recherches et de suivi, et par une campagne d'information pour attirer l'attention sur la dissémination de *B. halimifolia* et ses impacts sur l'environnement. Un des résultats du projet Life+ a été la création d'une commission internationale pour encourager les échanges d'information sur la gestion de cette plante exotique envahissante dans différents territoires et pour améliorer la coordination.

Source: Department for the Environment and Territorial Policy of the Basque Government (2014) *Baccharis halimifolia* management manual. Ithobe, Department for the Environment and Territorial Policy, Basque Government. 109 p.
<http://issuu.com/ingurumena/stacks/b98bdb953754a7f8db566f25b50bdd0>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, gestion

Codes informatiques : BACHA, ES

2014/199 Prospection sur les plantes exotiques envahissantes ciblant les secteurs de la conservation et des pépinières en France

En prévision de la prochaine réglementation européenne sur les plantes exotiques envahissantes et afin de mettre en œuvre le Code de conduite européen sur l'horticulture et les plantes exotiques envahissantes, une enquête a été menée en France auprès de spécialistes de la conservation, de gestionnaires d'espaces verts, d'horticulteurs et de paysagistes. Cette enquête couvrait les aspects suivants:

- Définitions et concepts relatifs aux plantes exotiques envahissantes (c'est-à-dire caractère envahissant, impacts et zones d'origine) ;
- Comment déterminer des critères lors de l'élaboration de listes d'espèces envahissantes.

Les résultats de cette enquête mettent en évidence des différences d'opinion quant aux définitions et concepts relatifs aux plantes envahissantes et un manque de concertation entre les spécialistes de la conservation d'un côté, et les horticulteurs et paysagistes de l'autre. L'analyse de la sémantique utilisée par les différents professionnels montre que les employés des Conservatoires Botaniques se focalisent sur l'origine et le caractère envahissant d'une espèce, les gestionnaires d'espaces verts et les paysagistes sur ses impacts généraux, et les horticulteurs principalement sur son caractère envahissant.

Des approches consensuelles (initiatives dans lesquelles tous les acteurs participent à la prise de décision) reposant sur l'évaluation des impacts négatifs et positifs semblent indispensables pour élaborer une version nationale du Code de conduite sur l'horticulture et les plantes exotiques envahissantes pour la France. Des listes de plantes exotiques envahissantes, dynamiques et établies par consensus, devraient faciliter la prévention des risques. Afin de progresser dans ce domaine, les actions préventives doivent s'accompagner d'une information et d'une sensibilisation des différents professionnels concernés et du public.

Source: Guérin M, Mandon-Dalger I, Provendier D & Thiry J (2014) Gestion préventive des plantes exotiques envahissantes. Enquête auprès des acteurs professionnels de la conservation et de la filière horticole: Définitions - Listes - Concertation. Plante & Cité, Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, ONEMA. 36 p.
<http://www.ecophytozna-pro.fr/m/Documents/view/365/n:122/slug:presentation>

Heywood VH & Brunel S (2011) Code of conduct on horticulture and invasive alien

plants. Council of Europe Publishing. 95 p.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/nature/bern/ias/Documents/Publication_Code_en.pdf

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, sciences sociales, perception

Codes informatiques : FR

2014/200 Trousse d'information de la CDB pour réaliser l'Objectif 9 d'Aichi pour la biodiversité' relatif aux espèces exotiques envahissantes

La Convention sur la diversité biologique (CDB) a publié un prototype de trousse d'information pour aider ses membres (parties à la CDB) à réaliser l'Objectif 9 d'Aichi pour la biodiversité' relatif aux espèces exotiques envahissantes. Cette trousse d'information explique le contenu des accords internationaux sur les espèces exotiques envahissantes. Elle explique également d'autres accords multilatéraux relatifs à la santé végétale, animale et humaine, afin de permettre aux Parties de réaliser l'Objectif 9 d'Aichi pour la biodiversité avec des exemples de mise en œuvre dans différents pays.

Source : CBD Toolkit to facilitate parties to achieve Aichi Biodiversity Target 9 on invasive alien species. <http://www.cbd.int/invasive/doc/toolkit-prototype-en.pdf>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes

2014/201 Liste d'espèces exotiques potentiellement envahissantes dans la réglementation espagnole

Le 'Catalogue d'espèces exotiques envahissantes' de la réglementation espagnole sur les espèces exotiques envahissantes a été publié en décembre 2011 (voir SI OEPP 2012/043) et révisé en août 2013 (voir SI OEPP 2013/227). L'Annexe 2 liste les espèces exotiques ayant un potentiel envahissant et présentant une menace potentielle pour l'Espagne. L'introduction de ces espèces dans l'environnement naturel est interdite. Leur lâcher peut être autorisé dans certains cas, sous réserve d'une autorisation administrative basée sur une analyse du risque. Si un foyer d'une espèce listée est trouvé, des mesures d'urgence doivent être prises. La gestion des espèces de la liste peut comprendre des mesures de prévention, d'enrayement et d'éradication. Les professionnels qui utilisent ces espèces doivent être sensibilisés à cette réglementation et sont encouragés à utiliser d'autres espèces.

Les plantes de l'Annexe 2 sont listées ci-dessous, ainsi que les territoires dans lesquels la réglementation s'applique (un blanc indique que la réglementation s'applique à l'ensemble du territoire espagnol).

Espèces	Zone d'application
<i>Abutilon grandifolium</i> (Malvaceae)	Canaries
<i>Abutilon theophrasti</i> (Malvaceae)	
<i>Acacia cyclops</i> (Fabaceae)	Canaries
<i>Acacia dealbata</i> (Fabaceae)	Canaries et Baléares
<i>Acacia farnesiana</i> (Fabaceae)	Sauf Canaries
<i>Acacia longifolia</i> (Fabaceae)	
<i>Acacia mearnsii</i> (Fabaceae)	
<i>Acacia melanoxylon</i> (Fabaceae)	
<i>Acacia saligna</i> (Fabaceae)	

Espèces	Zone d'application
<i>Acanthus mollis</i> (Acanthaceae)	Canaries
<i>Acer negundo</i> (Sapindaceae)	
<i>Aeonium</i> spp. (Crassulaceae)	Baléares
<i>Agapanthus praecox</i> (Amaryllidaceae)	Canaries
<i>Agave</i> spp. (Asparagaceae) (sauf <i>A. americana</i>)	
<i>Ageratina adenophora</i> (Asteraceae)	Sauf Canaries
<i>Ailanthus altissima</i> (Simaroubaceae, Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes)	Canaries
<i>Albizia distachya</i> (Fabaceae)	Canaries
<i>Aloe vera</i> (Xanthorrhoeaceae)	Canaries
<i>Amelanchier spicata</i> (Rosaceae, Liste OEPP des PEE)	
<i>Anredera cordifolia</i> (Basellaceae)	
<i>Aptenia cordifolia</i> (Aizoaceae)	
<i>Arbutus unedo</i> (Ericaceae)	Canaries
<i>Arctotheca calendula</i> (Asteraceae, Liste OEPP des PEE)	
<i>Argemone mexicana</i> (Papaveraceae)	Canaries
<i>Argemone ochroleuca</i> (Papaveraceae)	Canaries
<i>Atriplex semibaccata</i> (Amaranthaceae)	Canaries
<i>Bacopa monnieri</i> (Plantaginaceae)	
<i>Bidens aurea</i> (Asteraceae)	Canaries
<i>Bidens frondosa</i> (Asteraceae)	
<i>Caesalpinia gilliesii</i> (Fabaceae)	Canaries
<i>Caesalpinia spinosa</i> (Fabaceae)	Canaries
<i>Campylopus introflexus</i> (Dicranaceae)	Sauf Canaries
<i>Cardiospermum grandiflorum</i> (Sapindaceae, Liste OEPP des PEE)	Canaries
<i>Carpobrotus acinaciformis</i> (Aizoaceae, Liste OEPP des PEE)	Canaries
<i>Carpobrotus chilensis</i> (Aizoaceae)	
<i>Carpobrotus edulis</i> (Aizoaceae, Liste OEPP des PEE)	Canaries
<i>Castanea sativa</i> (Fagaceae)	Canaries
<i>Casuarina equisetifolia</i> (Casuarinaceae)	Canaries
<i>Centranthus ruber</i> (Caprifoliaceae)	Canaries
<i>Cirsium vulgare</i> (Asteraceae)	Canaries
<i>Cistus ladanifer</i> f. <i>maculatus</i> (Cistaceae)	Canaries
<i>Clematis vitalba</i> (Ranunculaceae)	Baléares
<i>Commelina diffusa</i> (Commelinaceae)	Canaries
<i>Cortaderia</i> spp. (Poaceae)	Canaries
<i>Cotula coronopifolia</i> (Asteraceae)	Sauf Baléares
<i>Crassula helmsii</i> (Crassulaceae)	
<i>Crassula muscosa</i> (Crassulaceae) (= <i>C. lycopodioides</i>)	Canaries
<i>Crassula multicava</i> (Crassulaceae)	Canaries
<i>Crocasmia x crocosmiflora</i> (Iridaceae)	
<i>Cryptostegia grandiflora</i> (Apocynaceae)	
<i>Cupressus macrocarpa</i> (Curpessaceae)	Canaries
<i>Cyclospermum leptophyllum</i> (Apiaceae)	
<i>Cylindropuntia</i> spp. (sauf <i>C. tunicata</i>) (Cactaceae)	
<i>Cynodon dactylon</i> (Poaceae)	Canaries
<i>Cyperus alternifolius</i> subsp. <i>flabelliformis</i> (Cyperaceae)	
<i>Cytisus scoparius</i> (Fabaceae)	Canaries
<i>Datura ferox</i> (Solanaceae)	Baléares
<i>Datura inoxia</i> (Solanaceae)	Baléares
<i>Deleira odorata</i> (Asteraceae, Liste OEPP des PEE)	
<i>Disphyma crassifolium</i> (Aizoaceae)	Baléares
<i>Drosanthemum</i> spp. (Aizoaceae)	Baléares
<i>Elodea canadensis</i> (Hydrocharitaceae)	Canaries
<i>Elodea nuttallii</i> (Hydrocharitaceae, Liste OEPP des PEE)	

Espèces	Zone d'application
<i>Eschscholzia californica</i> (Papaveraceae)	
<i>Eucalyptus camaldulensis</i> (Myrtaceae)	Canaries
<i>Eucalyptus globulus</i> (Myrtaceae)	Canaries
<i>Echinocystis lobata</i> (Cucurbitaceae)	
<i>Fallopia baldschuanica</i> (Polygonaceae, Liste OEPP des PEE)	
<i>Freesia refracta</i> (Iridaceae)	Baléares
<i>Gleditsia triacanthos</i> (Fabaceae)	
<i>Gomphocarpus fruticosus</i> (Apocynaceae)	
<i>Hakea sericea</i> (Proteaceae, Liste OEPP des PEE)	
<i>Hydrilla verticillata</i> (Hydrocharitaceae)	
<i>Hydrocotyle</i> spp. (sauf <i>H. vulgaris</i> , Apiaceae)	
<i>Hylocereus undatus</i> (Cactaceae)	Canaries
<i>Impatiens balfouri</i> (Balsaminaceae)	
<i>Impatiens glandulifera</i> (Balsaminaceae, Liste OEPP des PEE)	
<i>Ipomoea cairica</i> (Convolvulaceae)	Canaries
<i>Ipomoea indica</i> (Convolvulaceae)	Sauf Canaries
<i>Ipomoea pes-caprae</i> (Convolvulaceae)	
<i>Juncus tenuis</i> (Juncaceae)	
<i>Kalanchoe daigremontiana</i> (Crassulaceae)	Baléares
<i>Lagarosiphon major</i> (Hydrocharitaceae, Liste OEPP des PEE)	
<i>Lantana camara</i> (Verbenaceae)	
<i>Lepidium virginicum</i> (Brassicaceae)	
<i>Lippia filiformis</i> (Verbenaceae)	
<i>Lonicera japonica</i> (Caprifoliaceae)	
<i>Melinis repens</i> (Poaceae)	Canaries
<i>Mirabilis jalapa</i> (Nyctaginaceae)	Canaries et Baléares
<i>Nephrolepis exaltata</i> (Lomariopsidaceae)	Canaries
<i>Neurada procumbens</i> (Neuradaceae)	Canaries
<i>Nicandra physalodes</i> (Solanaceae)	Canaries
<i>Nicotiana glauca</i> (Solanaceae)	
<i>Nicotiana paniculata</i> (Solanaceae)	Canaries
<i>Nymphaea mexicana</i> (Nymphaeaceae)	
<i>Oenothera biennis</i> (Onagraceae)	
<i>Oenothera glazioviana</i> (Onagraceae)	
<i>Oenothera x fallax</i> (Onagraceae)	
<i>Opuntia ficus-indica</i> (Cactaceae)	
<i>Opuntia robusta</i> (Cactaceae)	Canaries
<i>Opuntia tomentosa</i> (Cactaceae)	Canaries
<i>Opuntia monacantha</i> (= <i>O. vulgaris</i> , Cactaceae)	Canaries
<i>Oxalis articulata</i> (Oxalidaceae)	Baléares
<i>Oxalis latifolia</i> (Oxalidaceae)	
<i>Oxalis pes-caprae</i> (Oxalidaceae, Liste OEPP des PEE)	
<i>Parkinsonia aculeata</i> (Fabaceae)	
<i>Paspalum distichum</i> (Poaceae, Liste OEPP des PEE)	
<i>Pelargonium capitatum</i> (Geraniaceae)	Canaries
<i>Pelargonium inquinans</i> (Geraniaceae)	Canaries
<i>Pelargonium zonale</i> (Geraniaceae)	Canaries
<i>Pennisetum</i> spp. (sauf <i>P. clandestinum</i> et <i>P. purpureum</i> aux Canaries, <i>P. villosum</i> aux Baléares et <i>P. setaceum</i>)	
<i>Phytolacca americana</i> (Phytolaccaceae)	
<i>Phytolacca polyandra</i> (Phytolaccaceae)	Baléares
<i>Phyllostachys aurea</i> (Poaceae)	
<i>Pittosporum tobira</i> (Pittosporaceae)	Baléares
<i>Pittosporum undulatum</i> (Pittosporaceae)	Canaries
<i>Populus alba</i> (Salicaceae)	Canaries

Espèces	Zone d'application
<i>Prosopis glandulosa</i> (Fabaceae)	
<i>Prunus dulcis</i> (Rosaceae)	Canaries
<i>Prunus serotina</i> (Rosaceae, Liste OEPP des PEE)	
<i>Pteris vittata</i> (Pteridaceae)	Canaries
<i>Pterocarya x rehderiana</i> (Juglandaceae)	
<i>Rhagodia nutans</i> (= <i>Einadia nutans</i> , Amaranthaceae)	Canaries
<i>Ricinus communis</i> (Euphorbiaceae)	
<i>Robinia pseudoacacia</i> (Fabaceae)	
<i>Rosa rugosa</i> (Rosaceae)	
<i>Sagittaria calycina</i> (Alismataceae)	
<i>Salpichroa origanifolia</i> (Solanaceae)	Canaries
<i>Senecio angulatus</i> (Asteraceae)	Canaries
<i>Senecio cineraria</i> (Asteraceae)	Baléares
<i>Sesuvium portulacastrum</i> (Aizoaceae)	Canaries
<i>Solanum bonariense</i> (Solanaceae)	Canaries
<i>Solanum elaeagnifolium</i> (Solanaceae)	
<i>Solanum mauritianum</i> (Solanaceae)	Canaries
<i>Spartium junceum</i> (Fabaceae)	Canaries et Baléares
<i>Sporobolus indicus</i> (Poaceae)	Sauf Canaries
<i>Stenotaphrum secundatum</i> (Poaceae)	
<i>Sternbergia lutea</i> (Amaryllidaceae)	Baléares
<i>Symphyotrichum novi-belgii</i> (Asteraceae)	
<i>Symphyotrichum squamatum</i> (Asteraceae)	Baléares
<i>Tropaeolum majus</i> (Tropaeolaceae)	
<i>Verbascum thapsus</i> (Scrophulariaceae)	Canaries
<i>Verbascum virgatum</i> (Scrophulariaceae)	Canaries
<i>Wigandia caracasana</i> (Boraginaceae)	Canaries
<i>Zantedeschia aethiopica</i> (Araceae)	Canaries
<i>Zygophyllum waterlotii</i> (Zygophyllaceae)	Canaries

Source: Ministerio de agricultura, alimentación y medio ambiente, Boletín Oficial de Estado, Lunes 12 de diciembre de 2011, Núm. 29, Sec. I., 25 pp.
<http://www.boe.es/boe/dias/2011/12/12/pdfs/BOE-A-2011-19398.pdf>
 Real Decreto 630/2013, de 2 de agosto, por el que se regula el Catálogo español de especies exóticas invasoras. Boletín Oficial del Estado, Sábado 3 de agosto de 2013, Núm. 185.
<http://www.boe.es/boe/dias/2013/08/03/pdfs/BOE-A-2013-8565.pdf>

Mots clés supplémentaires: réglementation, plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques: 1AEJG, 1AGVG, 1CDTG, 1DRUG, 1HYDG, 1KYOG, 1PESG, ABUMO, ABUTH, ACACC, ACADA, ACAFA, ACALO, ACAME, ACAMR, ACASA, ACRNE, ACUMO, AGPPR, AILAL, ALBLO, ALFVE, AMESP, APJCO, APULE, ARDUN, ARGME, ARGOC, AROCA, ASTNB, ASTSQ, ATXSE, BAOMO, BIDAU, BIDFR, BIKBA, BOGCO, CAEGI, CAESP, CBSCH, CIRVU, CLVVT, CNERU, COMDI, CRIGR, CSBHE, CSBMC, CSNSA, CSTLA, CSUEQ, CULCO, CVBMC, CVRGR, CYNDA, CYPFL, DATFE, DPHCR, ECNLO, ELDNU, ESHCA, EUCCM, EUCGL, EUPAD, FRERE, GLITR, GOPFR, HCRUN, HKASE, HYLVE, IPABF, IPAGL, IPOAC, IPOCA, IPOPC, IUNTE, KANDA, KMPIN, LANCA, LEPVI, LGAMA, LIPFI, LONJA, MIBJA, NEHEX, NICPH, NIOGL, NIOPA, NUUPR, NYMME, OEOBI, OEOER, OPUFI, OPURO, OPUTO, OPUVU, OXAAR, OXAPC, PAKAC, PASDS, PELCA, PELIQ, PELZO, PHTAM, PLLAR, POPAL, PRCJG, PRNDU, PRNSO, PTFRE, PTJVI, PTUTO, RHYRE, RIICO, RGDNU, ROBPS, ROSRG, SAGCA, SAOSC, SAPOR, SENAN, SENBI, SENMI, SOLBO, SOLEL, SOLMR, SPUJU, SPZIN, SSVPO, STBLU, STPSE, TOPMA, TTRCR, VESTH, VESVI, WIGCA, ZNTAE, ES